

Communiqué de l'intersyndicale de la DSAC OI suite au 1^{er} CSA

Le CSA DSAC OI (Conseil social d'administration) a tenu sa 1^{ère} réunion le 9 mai 2023 dans un climat d'écoute mutuelle et de dialogue formel et informel. Il est composé de l'administration et de nouveaux représentants du personnel du SPAC/CFDT, FEETS-FO et USAC-CGT suite aux dernières élections professionnelles.

Nous souhaitons continuer ainsi afin que chacun puisse remplir ses missions dans les meilleures conditions.

De nombreux sujets ont été abordés, notamment :

EFFECTIFS

Toutes les ouvertures de postes demandées par la DSAC-OI depuis fin 2021 ont été obtenues dans un contexte particulièrement difficile pour obtenir des postes. Nous saluons cette avancée.

LOCAUX (A LA REUNION), FONCTIONS SUPPORT

Les travaux de rénovation de la **climatisation** collective à la DSAC-OI sont prévus en hiver austral et devraient corriger les causes des dysfonctionnements actuels. Nous regrettons que les possibilités de climatisation individuelle et de ventilation naturelle dans certains bureaux n'aient pas été étudiées. Nous saluons encore ici la conscience professionnelle des agents qui ont pris sur eux lorsqu'ils ne pouvaient pas assurer la continuité de service public en télétravail et ont donc subi dans leurs bureaux des températures extrêmement chaudes.

Enfin, une bonne nouvelle que nous attendions depuis longtemps ! Le **Wifi** bientôt accessible aux agents DGAC. Vous serez prochainement informés des modalités de connexion à ce réseau.

Locaux, écoute-clients avec le SIR-OI... du nouveau prochainement... mais le directeur a assuré que la réorganisation des bureaux ne devrait que très peu impacter les agents de la DSAC OI... à suivre...

DEPLACEMENTS

La procédure **Déplacements** est en cours de révision et les organisations syndicales seront associées à son processus de mise à jour.

L'administration a d'ores et déjà annoncé que le remboursement du **taxi** dans le cadre d'une mission est possible sous certaines conditions et nous demandons à ce que ces conditions de remboursement soient connues très rapidement pour ne pas pénaliser les agents qui partent en mission prochainement.

Nous porterons aussi une attention particulière aux possibilités de **travail à distance** entre deux réunions/audits/formations qui seront offertes par cette nouvelle procédure.

HORAIRES ATYPIQUES ET HORAIRES VARIABLES

La procédure concernant les **horaires atypiques** va faire l'objet également d'une révision. En attendant, le directeur s'est engagé à faire un rappel des règles existantes sur le repos compensateur et nous demandons que ce rappel soit fait dans les meilleurs délais.

L'administration s'est aussi engagée à vérifier la possibilité de déployer un outil local de suivi des **horaires variables** sans attendre l'outil national promis dont le déploiement est aujourd'hui en retard.

RPS

Le directeur considère que les attaques personnelles de la part des usagers à l'encontre d'agents dans l'exercice de leurs fonctions sont inacceptables et qu'elles doivent lui être signalées pour trouver la réponse appropriée.

Vos représentants du personnel sont à votre écoute